

MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL DU
MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail* Démocratie *Paix

CA/368 du 13/04/84

DECRET N° /MME-SGMME portant promotion au
titre de l'année 1983 des Ingénieurs des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I, des services Techniques
(Mines).

(/ISAS:

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

Vu la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;

DFP Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

Vu le décret n° 60-90 du 3 Mars 1960 fixant/statut commun des cadres de la catégorie A, des services Techniques;

Vu le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

DGB Vu le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I;

DCF Vu le décret n° 65-170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires;

Vu le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat;

Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres;

Vu le décret n° 367/MME-SGMME du 13/04/84 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1983, des Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Mines);

DECRETE:

.../...

ARTICLE 1er: Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1983, les Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Mines), dont les noms suivent: LCC.néant.

Au 2° Echelon:

MM.	NGANGUE Charles.....	PC du 15.10.83	(D G I)
	GOUNDA Paul.....	PC du 16.09.83	"
	NDINGA Pascal.....	PC du 12.02.83	"
	IBATA Jean.....	PC du 12.12.83	"
	NIKONBO Righeas Patrioc.....	PC du 14.01.83	"
	GOML Philippe.....	PC du 15.10.83	(RECH.SC.)
	ILYONBO Rigobert.....	TC du 10.10.83	"
	MOUDZINGOUA Joseph.....	PC du 11.10.83	"
	ONDON-ENKO Albert.....	PC du 20.11.83	"
	NGUAMBO Roger.....	TC du 16.09.83	"
	NGOT-KONGOLO Joseph Christian.....	TC du 22.07.83	"

Au 3° Echelon:

MM.	MAZIEZOUA Bienvenu.....	TC du 21.11.83	(RECH.SC)
	IKOUNGA Martial.....	TC du 08.05.83	(SIFE)
	INGOUHA Hubert.....	TC du 17.11.83	"
	D'ALVA Antoine.....	TC du 13.09.83	(DIRMINES)
	ELONGO-YOCKA Francis.....	TC du 24.11.83	(DIRMINES)
	LOUBAKI Eugène.....	TC du 17.04.83	(DGI)
	NGANGUE Eugène.....	TC du 26.06.83	"
	PITRA-TEH Justin.....	TC du 17.10.83	"
	DIANKOUKA Jean.....	TC du 06.09.83	(SCCORM)
	EVOUNDI Pascal.....	TC du 02.11.83	"
	TCHICNGE-IZACU Pierre.....	TC du 06.09.83	"

Au 4° Echelon:

MM.	MIAPOUNA Casimir.....	TC du 16.08.83	(DIR. IES)
	MASSAIBA Prody.....	TC du 06.08.83	(RECH.SC.)
	MASSIHINA-TSATI Jacques.....	TC du 28.08.83	(SCCORM)

Au 6° Echelon:

Mr.	OTALL LEPHYA Jean Edy.....	TC du 06.08.83	(HYDRO-C.)
-----	----------------------------	----------------	------------

ARTICLE 2: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /

Brazzaville, le 13 Mars 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.

Le Ministre des Mines et
de l'Energie.

R. ADADA.

Colonel Louis SYLVAIN-GOML.

Le Ministre des Finances.

Ithi Cassetoumba-LIKOUNZOU.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale.

Bernard GOMBO MITSU PL.

ATTELIATIONS:

JORC.....	1
DGTF.....	2
DFT.....	2
DGE/solde.....	3
DCF.....	1
MINIFINANCES.....	1
MEE.....	2
SGTE.....	2

SGC C.....	3
INTERESSES.....	2
DOSSIERS.....	2